

Bart De Smet  
CEO d'Ageas

## « AG INSURANCE GÈRE EN BON PÈRE DE FAMILLE »

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, Hans De Cuyper a remplacé en tant que CEO d'AG Insurance Antonio Cano qui a rejoint Ageas, l'organisation faitière du groupe. De son côté, Ageas reste particulièrement attentive aux opportunités du marché. En témoignent l'achat récent de la filiale d'AXA au Portugal, la vente d'une filiale à Hong-Kong et la signature de contrats de collaboration avec le Vietnam et les Philippines. Autant de bonnes raisons de rencontrer Bart De Smet, CEO d'Ageas et de lui demander quelle stratégie est mise en place à court et moyen terme.

suite page 2 ►

### P 2

► « AG Insurance gère en bon père de famille »

### P 6

► Nouvelles classes de risque en branche 23

### P 8

► Enquête Ascento news

# « AG INSURANCE GÈRE EN BON PÈRE DE FAMILLE »

[Suite de la page 1]

**Bart De Smet** : Ageas est un groupe international qui a choisi de se développer en Asie et en Europe. L'idée repose sur un bon mix entre capacité financière et capacité d'agir. C'est ainsi que nous souhaitons financer notre croissance, que ce soit en Europe ou en Asie. Nous sommes actuellement présents dans 13 pays, 6 en Asie, 7 en Europe parmi lesquels figurent notamment la Belgique, le Royaume-Uni, le Portugal et la Turquie.



**Bart De Smet [CEO d'Ageas]** : « En Asie, notre force est de venir d'un petit pays avec des capacités de négociations, de compromis »

## *En Europe, la Belgique est le pays le plus important en termes de revenus. Est-ce à dire qu'AG Insurance peut mener sa propre politique par rapport à son actionnaire Ageas ?*

Rappelons tout d'abord qu'Ageas est une société anonyme belge cotée en bourse dont dépend à 100 % l'entité néerlandaise Ageas Insurance International. Au niveau financier, il existe dans chaque pays une structure juridique locale avec son propre capital, sa propre solvabilité, ses actifs propres et où les clients sont les créanciers privilégiés. Au niveau des filiales, le conseil d'administration est mis sur pied en fonction des critères d'Ageas et des réglementations locales. Ses membres exercent une gestion professionnelle de l'entreprise et l'on attend de chaque entité opérationnelle qu'elle inscrive sa stratégie propre dans celle du groupe. S'agissant de compliance, d'investissement, de sécurité, de protection de données des consommateurs, les politiques sont adaptées si besoin aux exigences locales. Tout cela indique que nous essayons toujours de donner une grande autonomie à nos entités opérationnelles. Personnellement, je n'interviens pas dans la gestion quotidienne d'AG Insurance, si ce n'est par le conseil d'administration et le comité de management d'Ageas où le CEO d'AG Insurance siège.

## *À l'heure où certains fleurons de notre économie sont rachetés (Delhaize par Ahold, Delta Lloyd banque par le chinois Anbang), comment Ageas peut-elle encore garder son identité ?*

On ne maîtrise jamais tous les éléments d'une situation. Si demain, une offre très importante se profile alors que nous sommes une société cotée en bourse, ce seront in fine les actionnaires qui décideront. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas l'intention de changer. Nous sommes même fiers d'avoir sauvé une partie d'un grand groupe belge et, grâce à toutes ses forces actives et en conservant

notre propre culture, de l'avoir rendu attrayant aux yeux d'actionnaires institutionnels investissant sur le long terme. En Asie, notre force sans doute est de venir d'un petit pays avec des capacités de négociations, de compromis. À leurs yeux, nous ne sommes pas menaçants, nous respectons leurs coutumes et leurs spécificités locales. Dans pas mal de dossiers, cela nous a aidés. Par ailleurs, ces dernières années, nous avons communiqué vers le monde politique, les institutions publiques, la presse,... en mettant en évidence ce qui constitue notre ADN, à savoir être un groupe belge coté sur Euronext et considéré comme une des compagnies qui connaît une grande expansion au niveau international.

## *On constate ces dernières années une volonté d'équilibrer les activités Vie et non Vie<sup>[1]</sup>*

En 2007-2008 mais également pendant la crise de la zone euro, nous avons en effet remarqué une forte disparité entre les avantages présents en Vie et non Vie. Par exemple, une tempête qui balaie l'Angleterre risque sans doute de passer par chez nous mais a peu de chances

de provoquer des dégâts en Espagne ou au Portugal. Par contre en Vie, la crise de 2008 s'est affichée partout. En non Vie, si l'on calcule correctement la tarification ou si la législation reste inchangée, les tarifs sont garantis pour une année. En Vie, il en est tout autrement. Nous donnons des garanties sur 20 ans, 30 ans, 40 ans... sans réelle possibilité de changer notre fusil d'épaule en cours de contrat. Cela veut-il dire que l'assurance Vie ne nous intéresse plus ? Pas du tout. Nous avons simplement estimé devoir rééquilibrer la balance en faveur des activités non Vie. Notre activité Vie est la plus forte en Belgique, au Portugal et au Luxembourg : dans ces pays, le volume d'actifs que nous gérons pour nos clients Vie n'a pas diminué. Et nos activités Vie dans nos partenariats asiatiques ont connu une très forte croissance. En non Vie, on essaie de l'augmenter en Belgique mais aussi en Italie et au Portugal par le biais d'acquisitions. Ceci dit, il faut admettre aujourd'hui que cet objectif n'est pas encore atteint tant la croissance en Vie dans les marchés émergents est vigoureuse.

« Notre activité Vie est la plus forte en Belgique, au Portugal et au Luxembourg. »

... Suite à la page 4

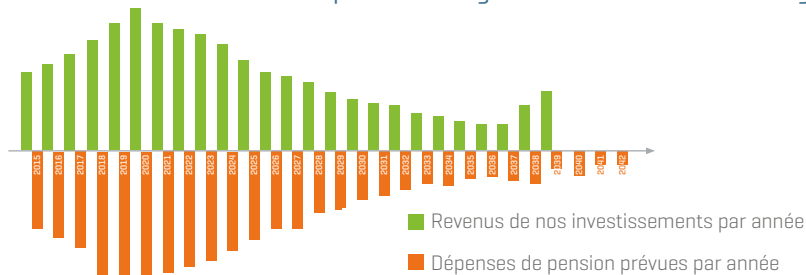


### *Dans le contexte actuel des marchés financiers et en particulier des taux bas, quelles garanties pouvons-nous donner à nos clients ?*

D'abord, face à la baisse structurelle des taux, ce sont les assureurs ayant un portefeuille d'investissement important, bien diversifié et avec une durée comparable à celle de leurs engagements vis-à-vis de leurs clients, qui sont les mieux armés. Plus précisément concernant nos engagements, notamment en branche 21, AG Insurance investit de manière à avoir des revenus pendant les 30 à 40 prochaines années. C'est ce que l'on appelle le 'cash-flow matching'. Pour tout ce qui est déjà capitalisé, AG Insurance est dès lors insensible aux risques liés aux taux d'intérêt. Quant aux nouveaux versements, ils sont investis aux taux actuels du marché afin de ne pas risquer de perturber ce 'cash-flow matching' à l'avenir.



#### AG Insurance maîtrise le risque d'intérêt grâce au cash-flow matching



### *On constate que la crise boursière chinoise n'affecte pas la croissance en Asie. Le potentiel en activité assurances y reste toujours élevé ?*

Oui, la classe moyenne en Asie est en pleine évolution. Même si la croissance de l'économie se situe en dessous de 7 %, ce potentiel continuera à générer un taux de croissance dans notre activité supérieur à 7 %, d'autant que le taux de pénétration de l'assurance reste faible. C'est pourquoi des pays comme les Philippines ou le Vietnam sont pour nous d'importants vecteurs de croissance. Naturellement, nous nous attachons, en tant qu'assureur, à créer une bonne diversification entre les produits d'assurance, au niveau des placements et au niveau géographique. Proportionnellement, en termes de primes encaissées, l'Asie fait mieux que le capital investi. Autrement dit, si l'on prend le chiffre réalisé, on atteint ce chiffre avec 12 millions d'habitants en Belgique. Et il nous faut - toujours pour réaliser ce même chiffre - quelque trois milliards d'habitants en Asie. Demain, l'apport d'AG Insurance risque ainsi mécaniquement de baisser par rapport à l'évolution du potentiel des pays asiatiques.



### *Question incontournable quand on parle d'Ageas : qu'en est-il des procédures en cours ?*

S'agissant des attaques en justice dont nous faisons l'objet dans le cadre de l'ancienne Fortis, il faut être clair : toutes ces procédures se situent au niveau d'Ageas. Par conséquent, aucune des sociétés qui dépendent de la holding ne sont impactées. Je dirais à nos clients qu'ils ne doivent pas s'inquiéter. On a tous appris dans la période 2008-2009 que l'impossible pouvait se produire. Depuis lors, on a beaucoup parlé aux clients, à la distribution, au personnel pour leur expliquer nos mécanismes, notre façon de fonctionner. Entre-temps, les réglementations se sont renforcées avec Solvency II.



Désormais, les garanties offertes reposent sur un modèle de capital basé sur les vrais risques d'un portefeuille. Tout cela donne un slogan qui nous tient à cœur : « Un contrat est un contrat ». Certes, certaines personnes ont perdu de l'argent sur des actions. Mais il n'y a pas eu un seul contrat d'assurance qui n'ait pas été honoré. De plus, Ageas a opté pour une transparence très grande. Dans ce cadre, on a créé l'Ageas club, accessible à tous, sans droit d'entrée et sans être détenteur d'actions. J'invite d'ailleurs les lecteurs de ce magazine à participer aux conférences que nous organisons<sup>[2]</sup> régulièrement.

### *Un baromètre sur la gouvernance d'entreprise a récemment classé Ageas en 1<sup>ère</sup> position. La gouvernance d'Ageas doit-elle être meilleure à cause du passé ?*

Il est évident qu'en 2009, année de reconstruction de notre entreprise, nous avons pris plusieurs décisions de principe. J'en mentionnerai ici quatre :

1. Nous voulons une très bonne solvabilité.
2. Nous voulons une très bonne liquidité.

Ces deux critères sont indissociables pour s'affranchir des marchés financiers qui peuvent s'avérer opportunistes.

3. Nous voulons une transparence dans la continuité.

Cela n'a pas toujours été facile. Nous étions par exemple les premiers à communiquer notre exposition dans la crise de la zone euro. Mais cela a payé : aujourd'hui, cette transparence nous aide à générer de la confiance à notre égard sur les marchés boursiers.

4. Nous voulons une gouvernance d'entreprise exemplaire.

Outre le respect des règles en cours, notre comité de gouvernance observe par exemple dans chaque pays les changements de législation et il arrive que nous estimions devoir les anticiper. Salaires, clients, actionnaires minoritaires,... on essaie d'être à la pointe dans chaque secteur tout en précisant que notre objectif est de mettre tout le monde d'accord dans le respect des réglementations. Le tout avec l'idée élevée d'œuvrer pour le bien-être de la société. ▀

[1] L'assurance Vie garantit le versement d'un capital ou d'une rente lorsque survient un événement lié à l'assuré : son décès ou sa survie. L'assurance non Vie regroupe toutes les assurances hormis les contrats d'assurance-vie et est donc principalement composée des assurances de choses et de biens, des assurances de responsabilité et des assurances de personnes.

[2] [www.ageas.com/fr/club-ageas](http://www.ageas.com/fr/club-ageas)



## AGEAS EN BREF

Ageas concentre ses activités en Europe et en Asie, deux régions qui forment ensemble la plus grande partie du marché mondial de l'assurance. En Belgique, AG Insurance est le leader en assurance-vie et occupe la troisième place en assurance-dommages. Ageas emploie plus de 43.000 personnes dans le monde, dans des entités consolidées ou via des partenariats non consolidés. Le montant total des primes encaissées s'élève à plus de 26 milliards d'euros en 2014.



C'est le nom du programme qu'Ageas se donne et qui se fonde sur les avancées stratégiques actuelles.

Son but est de formuler des objectifs financiers reposant sur les plus récents succès d'Ageas :

- conforter la croissance d'Ageas en Europe et en Asie en tirant parti des opportunités présentes sur ces deux continents
- accroître les engagements à long terme d'Ageas à l'égard de toutes ses parties prenantes
- cimenter les atouts d'Ageas : partenariats win-win, puissants ancrages locaux et mutualisation efficace des savoirs.

# NOUVELLES CLASSES DE RISQUE EN BRANCHE 23

La branche 23 est une assurance de placement dont le rendement dépend d'un ou plusieurs fonds d'investissement. Comme certains fonds sont plus risqués que d'autres, une classe de risque leur est attribuée. Le but est d'informer l'investisseur sur le risque lié à chaque fonds et de lui permettre de choisir en fonction de son profil et de ses besoins. Le calcul de la classe de risque a récemment changé.

Depuis le 12 juin 2015, et à la suite d'une modification de l'AR du 14 novembre 2003 d'assurance sur la vie, le calcul de la classe de risque des fonds en branche 23 a fait l'objet d'une adaptation. Celle-ci prévoit d'effectuer le calcul de la classe de risque selon l'article 8 du règlement européen n°583/2010 de la commission du 1<sup>er</sup> juillet 2010. Ainsi, l'échelle de risque, précédemment étalée de 0 à 6, se calcule désormais de 1 à 7, 1 étant le risque le plus faible et 7 le niveau le plus élevé.

## *Quelles conséquences ?*

Cette nouvelle méthode n'entraîne aucun changement sur les fonds et sur les actifs dans lesquels ces fonds sont investis. Le risque lié au fonds d'investissement ne change donc pas. Toutefois, comme le calcul et l'échelle de risque sont modifiés, certains fonds peuvent logiquement afficher une classe de risque plus élevée ou plus faible qu'auparavant.

## *Précisions sur RARFAA*

À noter en particulier certains changements au niveau de la gestion du fonds Rainbow Absolute Return Flexible Asset Allocation (RARFAA). Auparavant, la répartition des actifs de ce fonds [composé d'actions, obligations, cash et autres actifs] était adaptée selon les opportunités du marché. Le choix dans la gestion de l'actif, que ce soit à la hausse



ou à la baisse, était laissé à la liberté des gestionnaires du fonds. La répartition des actifs était donc très flexible.

Depuis peu, la gestion du fonds s'est vu modifiée dans le but de profiter des évolutions positives des marchés financiers, ceci toutefois en limitant le risque en cas de fluctuation importante. Dorénavant, AG Insurance choisit les classes d'actifs (actions, obligations, etc.) et délègue la gestion à des gestionnaires externes. La répartition des actifs se fait donc de manière plus contrôlée, ce qui rend le fonds plus défensif qu'auparavant.

### AG Insurance informe

Quatre fois par an, AG Insurance commente l'actualité économique et les résultats des différents fonds Rainbow via des Commentaires de gestion et des fiches des différents fonds. Ces documents sont disponibles sur le site internet [www.agemployeebenefits.be](http://www.agemployeebenefits.be) sous « [pré]pensionné » dans la rubrique « quels sont nos fonds ». •

NOM DU FONDS	COMPOSITION	CLASSE DE RISQUE
Rainbow Violet	100 % d'instruments des marchés monétaires	1
Rainbow Blue	100 % d'obligations	3
Rainbow Indigo	25 % d'actions, 75 % d'obligations	3
Rainbow Green	50 % d'actions, 50 % d'obligations	4
Rainbow Orange	75 % d'actions, 25 % d'obligations	4
Rainbow Red	100 % d'actions	5
Rainbow Absolute Return Flexible Asset	Allocation d'actions et d'obligations en quantité variable selon les tendances du marché	4

Fonds Rainbow : AG Ascento, via la gamme Rainbow, offre le choix entre plusieurs fonds avec des classes de risque différentes.

### Vous êtes friand d'informations financières ? Alors le blog de Wim Vermeir vous intéressera certainement.

Wim est en effet responsable de la gestion financière d'AG Insurance et d'Ageas.

*"Un blog est à l'image d'un journal de bord. Il permet une communication moins officielle, plus réactive et une interactivité en temps réel. J'y délivre tous les mois un article sur lequel chaque lecteur peut déposer des commentaires."*

#### Quelques articles récents :

- ▶ Les actions sont dans un creux  
*En cause : le statu quo des taux après la décision de la Fed*
- ▶ L'économie chinoise ralentit  
*L'impact pour l'Europe reste limité*
- ▶ La zone euro est toujours sensible à la crise  
*Malgré le plan de sauvetage de la Grèce*

#### Visitez le blog de Wim Vermeir :

<http://www.aginsurance.be/Retail/fr/epargne-et-placements/epargne/Pages/le-blog-de-wim-vermeir.aspx>

Visitez le blog de Wim Vermeir ! →



# Enquête Ascento news



C'est en juin 2008 que la première édition de l'Ascento news a vu le jour. Notre objectif alors était de vous informer de façon actuelle et pratique et de vous aider à rechercher les meilleures solutions pour vous et pour votre famille en termes de placement, de revenus complémentaires et de transmission de patrimoine.

Aujourd'hui, sans doute est-il utile de vous **demandez votre avis sur l'Ascento news** pour répondre au mieux à vos attentes. Nous vous proposons de participer à cette courte enquête en tapant le lien suivant dans votre browser :

<http://www.agemployeebenefits.be/fr/pension/pages/agascentonews.aspx>

Un grand merci d'y consacrer un peu de votre temps. Vos réponses devront nous parvenir avant le 15 janvier 2016. Un tirage au sort permettra à un participant de **gagner un dîner gastronomique Bongo pour deux personnes.**



**Vous avez été nombreux à participer à notre jeu publié dans l'Ascento news du mois de mai et nous vous en remercions.**

**Voici les bonnes réponses.**

**Question 1 :** La BCE va racheter pour 60 milliards d'euros d'obligations aux autorités publiques et privées jusqu'en septembre 2016. Quel est l'objectif visé ?

**Réponse A :** Une diminution des taux d'intérêts.

**Question 2 :** Quel est l'organisme en charge de la perception des droits de succession en Wallonie ?

**Réponse B :** Le Service Public Fédéral FINANCES.

**Question 3 :** Depuis mai 2014, où l'acceptation d'une succession sous réserve d'inventaire peut-elle se faire ?

**Réponse C :** Au greffe du tribunal de première instance ou chez un notaire.

*La gagnante de la précédente édition*



*Madame Anne Fontaine*

AG Employee Benefits. Trust in Expertise.

**Rédacteur en chef** Alexandre Homez  
**Ont collaboré à ce numéro** Frederik De Mol, Véronique Dufour, Anne Marie Dujardeyn, Denis Durieux, Ineke Eechaute, Frédéric Mengotto, Benoit Halbart, Rob Maes, Eliane Van den Stock

**Traduction** Anne-Marie Lafullarde & C°  
**Layout** Chloé Peckel  
**Imprimerie** Stefan Van Gansen & C°  
**Courrier des lecteurs**  
[ascento.employeebenefits@aginsurance.be](mailto:ascento.employeebenefits@aginsurance.be)



Ascento news est imprimé sur un papier issu de forêts bien gérées.